
Adresse du conseil-général de la commune d'Arras, qui fait part de la fête qui a eu lieu en réjouissance de la réussite des opérations pour la confection du salpêtre, lors de la séance du 11 germinal an II (31 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil-général de la commune d'Arras, qui fait part de la fête qui a eu lieu en réjouissance de la réussite des opérations pour la confection du salpêtre, lors de la séance du 11 germinal an II (31 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 612-613;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20975_t1_0612_0000_8

Fichier pdf généré le 23/01/2023

décade ont été consacrés à l'instruction publique et à des fêtes patriotiques.

Voilà nos titres de civisme. Montagne, si nous avons jusqu'à ce jour gardé le silence, ce silence étoit l'expression du repentir, de l'admiration, de l'enthousiasme, mais nous serions coupables de le garder plus longtemps. Nous jurons donc l'amour le plus constant pour la Montagne, le maintien de l'unité et de l'indivisibilité de la République et l'obéissance aux saintes loix de la Convention.

Restez à votre poste, intrépides Législateurs, conservez ces membres infatigables qui composent le Comité de salut public, et la Patrie triomphera de tous ses ennemis ».

CHEVAL (*présid.*), GEANROT, FLEURIEL (*secrét.*).

7

La société populaire de Bourg-d'Oisan, district de Grenoble, département de l'Isère, annonce à la convention qu'il ne faut accorder ni paix ni trêve aux tyrans; ce seroit compromettre la liberté que de leur accorder un ajournement : elle détaille ensuite la fête qui a été célébrée dans ce canton pour la reprise de Toulon.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Bourg-d'Oisans, 1^{er} vent. II*] (2).

« Citoyens représentants,

Vous l'avez dit, et la Société populaire du Bourg d'Oisans s'empresse de vous exprimer son vœu : ni paix ni trêve aux tyrans coalisés ; leur accorder l'ajournement qu'ils demandent, ce serait d'un côté mal protéger la liberté qu'ils veulent anéantir, parce qu'ils ne savent pas la savourer, de l'autre faire parade d'une lâcheté qui ne peut caractériser que des esclaves. Ce serait encore mal sentir ce qu'ils n'ont pas cru nous apprendre. En sollicitant une trêve, ces traîtres nous disent qu'ils veulent prendre haleine pour venir plus vigoureusement en France mettre le comble à leurs forfaits, retracer une cruauté tyrannique et souiller une terre qu'ils ne devraient plus approcher qu'avec crainte. Ils nous disent qu'il leur faut du temps (ce qui prouve l'impuissance de leurs moyens), pour détruire le crédit national, affaiblir les forces du Comité de salut public qui, selon M. Georges, qui sans doute a voulu raconter un rêve à sa cour, doit bientôt manquer de la confiance créatrice, soutien de sa vigueur; ils nous disent enfin qu'ayant encore quelques infidèles parmi nous, ils s'en serviront pour étouffer la vérité dans son berceau, susciter une guerre plus désastreuse que celle dont la mémoire nous rappelle les horreurs, corrompre nos agents, noyer nos subsistances, diminuer en un mot notre mâle vigueur ; voilà à ne pas s'y tromper les motifs qui ont déterminé les impuissances coalisées à nous parler de trêve, ce qu'ils n'auraient pas fait si la force que renfermait le manifeste de l'insolent Brunswick se fut mieux déployée, si l'or gangrené du mercenaire Pitt

eut mieux réussi à exciter la cupidité et infecter une partie de nos défenseurs qu'ils croyaient chercher un nom dans la bassesse

Citoyens représentants, ne traitons pas ces braves gens selon leur mérite, en les couvrant d'un mépris silencieux ; disons leur au contraire que, sur leur demande, on a passé à l'ordre du jour, que si on s'en est occupé, ce n'a été que pour rire de leur imbécillité. Disons aux tyrans que la République française ne veut parler de paix que lorsque leurs têtes et celles de leurs agents seront tombées, ou qu'ils auront vraiment reconnu la souveraineté du Peuple, pour se créer le Gouvernement qu'il lui plaira, qu'elle n'en signera qu'avec les peuples guidés par la raison et dégagés des chaînes auxquelles les tyrans ajoutent encore une maille chaque jour. Courage, Citoyens représentants et nous touchons bientôt au moment où le grand succès couronnant votre triomphe, nous aurons à nous féliciter d'avoir composé la Représentation nationale d'hommes remplis de lumières qui ne sauraient être plus hautes que leurs vertus. C'est de la Montagne que nous vient la lumière. Eh bien citoyens, c'est là que nous vous invitons à demeurer jusqu'à ce que le triomphe de la raison et de la vérité soit assuré et que les despotes aient dansé la carmagnole. Nous pouvons facilement leur donner le bal, nos moyens loin de s'affaiblir recroissent chaque jour, nous jugeons de ceux que peut produire la République entière, par ceux que produit une commune qui ne sert de théâtre qu'aux pauvres. La commune du Bourg d'Oisans, sans prétendre à l'éloge, se fait gloire d'avoir déposé sur l'autel de la patrie, une somme assez considérable, fruit de son patriotisme, de son amour pour la Liberté. Elle se fait gloire d'avoir à la défense de la patrie un grand nombre de valeureux défenseurs et d'en avoir encore dans son sein brûlant du désir de marcher contre nos ennemis. Ces considérations déterminent la Société des Sans-Culottes du Bourg d'Oisans à protester contre tous ceux qui parleraient de trêve, il nous faut la guerre pour que nos victoires nous présentent des fêtes à célébrer, telles que celle de Toulon, que nous avons célébrée d'une manière très solennelle, un discours ayant pour titre « guerre aux tyrans paix aux chaumières » en a été l'ouverture, il a été interrompu mille fois par les cris de Vive la République, des hymnes patriotiques ont été chantés près du signe de la liberté, un feu de joie dressé à travers les neiges dont la blancheur argentait nos têtes, formait l'image sensible de celui qui brûlait dans nos cœurs dont la joie se peignait encore mieux par des accolades fraternelles. Montagne unique, nous nous approchons de toi pour te dire que notre sort est entre tes mains. C'est toi qui a donné le jour à la Liberté, c'est toi qui dois la protéger jusqu'à l'âge de force. Et partout nous chanterons : Ça tiendra, Vive la République, Vive la Montagne. Salut, Union et Fraternité ».

CUYNAT (*présid.*), GARDET, LAFON (*secrét.*), PONCE.

8

Le conseil-général de la commune d'Arras fait part à la Convention nationale de la fête

(1) P.V., XXXIV, 295.

(2) C 299, pl. 1052, p. 5.

qui a eu lieu en réjouissance de la réussite des opérations pour la confection du salpêtre.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Arras, 25 vent. II] (2).

« Citoyens,

Nous vous faisons passer l'extrait de notre registre aux délibérations contenant l'analyse de la fête que nous avons faite en réjouissance de la réussite des opérations pour la confection du salpêtre. Nous en avons maintenant 400 livres. Chaque jour, ce nombre augmentera considérablement. Nous aurons soin de vous en informer de temps à autre afin que vous puissiez compter sur nos ressources à cet égard ».

L. DAUTEN (off. mun.), CAVROIS (off. mun.), DAILLET (mairie), CAVROIS le jeune, LENGLET, JOSEPH (off. mun.), BIERON (off. mun.), BUISSART, J. RAMBAUD-PERIN, EFFROU, RENARD, Albert HURTREL, LEFRAN.

[Extrait des délibérations de la commune d'Arras] (3).

Les autorités constituées qui avoient été averties que le Conseil général de la commune devoit se rendre à quatre heures à l'atelier du salpêtre, accompagné d'une musique guerrière, pour témoigner l'allégresse que l'on ressentoit de la réussite du salpêtre, presque tous les membres de ces divers corps étant réunis dans le lieu des séances du Conseil général, on est sorti de la Maison Commune. Une quantité considérable de citoyens a accompagné le cortège qui s'est rendu à l'atelier du salpêtre, des airs républicains ont été joués pendant la marche, les cris de : Vive la République, Vive la Montagne, se sont fait entendre, la joie la plus pure s'est généralement manifestée ; six mannes remplies de salpêtre ont été apportées dans le lieu des séances de la municipalité par 12 citoyens. Plusieurs chansons patriotiques, applaudies par un peuple nombreux, ont terminé la fête, et l'on a contracté l'engagement solennel de redoubler de zèle pour cette opération si essentielle pour chasser à jamais du sol de la liberté les tyrans coalisés. Le tout s'est passé sous les yeux du représentant du peuple Joseph Le Bon, lequel a fait un discours très énergique sur la loi bienfaisante du 13 ventôse. Le maire en avoit précédemment prononcé un dans le même jour.

Et le Conseil général avant de se dissoudre a délibéré qu'extrait du présent procès-verbal seroit envoyé à la Convention nationale et qu'on lui manderait la quantité de salpêtre recueillie et l'envoi que l'on doit en faire.

P.c.c. : LEFRAN.

9

Les administrateurs du district régénéré de Dreux félicitent la Convention nationale de la découverte du complot horrible formé con-

tre la liberté, et d'avoir fait tomber la tête des coupables; ils promettent, à l'exemple des représentants du peuple, d'être inébranlables à leur poste, d'y vaincre et d'y mourir; ils annoncent l'envoi à la trésorerie nationale de 416 marcs 5 onces d'argenterie du culte, 23,094 livres de bronze, cuivre et plomb, toutes les cloches, 640 paires de souliers; plus, en dons patriotiques, 426 chemises, 471 livres de chanvre, 28 draps, 29 paires de bas, 28 paires de souliers, du vieux linge pour les hôpitaux, une paire de pistolets, 45 cartouches du 14 juillet 1789, et 63 liv. 10 s. en assignats.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Dreux, 1^{er} germ. II] (2).

« Il est découvert ce complot horrible qui alloit anéantir la liberté; les traitres sont tombés dans l'abîme qu'ils vous creusent. Grâce vous soient rendues, Citoyens Représentants, de nous avoir sauvé de ce danger, le plus grand qu'aît encore éprouvé la liberté. Frappez, écrasez de la foudre nationale tous ces monstres qui ne portoient le masque du patriotisme que pour mieux tromper le peuple. Qu'une seule autorité, la représentation nationale, agisse et gouverne la République française. Vous avez juré de sauver la Patrie ou de vous ensevelir sous ses ruines, eh bien ! restez à votre poste jusqu'à ce que les ennemis du dehors et du dedans soient exterminés. Poursuivez les intrigants de toute espèce qui s'entendent pour entraver vos décrets sous l'apparence même de mesures révolutionnaires et donnez aux corps constitués que vous avez chargé de l'exécution de vos loix la portion d'autorité nécessaire pour l'employer toute entière à vous seconder dans vos grands travaux. Fermes et inébranlables comme vous, les administrateurs du district de Dreux régénéré sauront vaincre ou mourir à leur poste.

Nous joignons à l'expression pure et vraie de nos sentiments, l'annonce d'un nouvel envoi à la Trésorerie nationale de 416 marcs 5 onces d'argenterie du culte, 23.084 livres de bronze, cuivre et plomb, toutes nos cloches, 640 paires de souliers. Plus, en dons patriotiques, 426 chemises, 471 livres de chanvre, 28 draps, 29 paires de bas, 28 paires de souliers, du vieux linge pour les hôpitaux, une paire de pistolets, 45 cartouches du 14 juillet 1789 et 63 liv. 10 en assignats.

Sous peu de jours nous offrirons à la Patrie des produits en salpêtre, en sorte qu'avec les grains de fer et les draps que nous fournissons à Paris et aux Armées, nous pourrions nous féliciter d'avoir employé toutes les richesses de notre sol à combattre les tyrans couronnés ».

FUQUET, DAGEON, DUFREME, AVISSE, VASSAUGESSIER, LEMAITRE, BOUCHET (agent nat.), DUHAMEL, LEBIS, GAUDRY, CROTRON (présid.).

10

La société populaire de la commune d'Argenton, département de l'Indre, félicite la Con-

(1) P.V., XXXIV, 295. C. Eg., n^o 591; M.U., XXXVIII, 188; Bⁱⁿ, 17 germ (suppl^o).

(2) C 298, pl. 1036, p. 28.

(3) C 298, pl. 1036, p. 29.

(1) P.V., XXXIV 295.

(2) C 298, pl. 1036, p. 30.